

## France bleu limousin

# Corrèze : deux projets de parc éolien validés par le préfet

Mercredi 11 janvier 2023 à 17:57

Les éoliennes sont jusqu'à présent peu nombreuses en Corrèze. Une situation qui va changer. Le préfet a annoncé que deux projets, l'un de huit éoliennes à Feyt et à Laroche-près-Feyt et l'autre de cinq à Aix, étaient validés.



Au lendemain du vote à l'Assemblée nationale de [la loi sur les énergies renouvelables](#), le préfet de la Corrèze a annoncé ce mercredi **qu'il validait deux projets de parc éolien dans le département**. Il s'agit de celui d'Aix qui comporte cinq éoliennes et celui de Feyt et Laroche-près-Feyt avec huit éoliennes. **Il a en revanche retoqué le projet dit des Mille Vents dans le secteur de Bugeat pour des raisons de sécurité aérienne.**

## Des contraintes plus strictes

Étienne Desplanques précise que **les deux projets retenus respectent parfaitement les obligations environnementales et qu'ils ont reçu tous les deux un avis favorable lors de l'enquête publique.** *"Les éoliennes posent des contraintes en termes de paysage, parfois de biodiversité. C'est pourquoi nous ne retenons que les projets pour lesquels les avantages pour l'intérêt*

*général sont supérieurs à ces inconvénients.*" Le préfet précise par ailleurs que **des efforts supplémentaires ont été demandés** aux porteurs des deux projets retenus pour limiter l'impact des éoliennes notamment un bridage pour en réduire au maximum le bruit.

## Une participation nécessaire de la Corrèze

Si la Corrèze est plutôt bien dotée en matière d'énergies renouvelables avec l'hydraulique et le solaire **elle est en retard pour l'éolien**. Elle ne compte actuellement que le parc de Peyrelevade. Une situation qui ne peut plus durer pour le préfet. *"Il nous semble légitime que la Corrèze contribue comme les autres territoires au projet de décarbonisation de notre mix énergétique"*.

## Trois éoliennes à 700 mètres de chez lui

Les opposants envisagent déjà des recours. Ils ont quatre mois pour les déposer. A Lamazière-Haute notamment Jean-Michel Jarasse est très remonté. Il aura de sa maison vue sur 3 des éoliennes de Aix. *"Trois machines de 180 mètres de haut à 700 mètres sur la colline juste en face. Bien sur je suis en colère"* ! A noter que le préfet a annoncé que **deux autres projets de parc éolien avaient été déposés en préfecture, l'un de 4 éoliennes à Champagnac-la-Prune et un autre de quatre éoliennes à Neuvic**. Ils sont en cours d'instruction.



- [Philippe Graziani France Bleu Limousin](#)